

ainsi de suite. J'espère que le ministre parlait au nom du gouvernement quand il a formulé ce vœu.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je remercie le chef de l'opposition d'appuyer la position du gouvernement sur cette question générale, mais je ne voudrais pas que le gouvernement se sente engagé par les propos qu'il a rapportés. Certes, le gouvernement a toujours espéré trouver moyen de discuter son action dans les villes avec ceux qu'elle touche le plus directement. Nous sommes très heureux que la position prise par le ministre à Halifax ait rallié l'appui de certaines autorités municipales au moins.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre dirait-il si le ministre annonçait la politique gouvernementale en déclarant qu'il chercherait à savoir des provinces si elles consentiraient à l'établissement, dans un cadre officiel peut-être, d'un conseil des affaires urbaines où les représentants politiques des trois niveaux de gouvernement pourraient se rencontrer et discuter régulièrement des politiques urbaines?

Le très hon. M. Trudeau: Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre a discuté avec ses collègues du cabinet d'un conseil des affaires urbaines, et l'idée en a été approuvée. Le ministre cherche actuellement à y donner suite et à obtenir l'accord général.

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement songe-t-il à créer un ministère des Affaires urbaines afin d'administrer les aspects fédéraux de ce programme que le ministre a annoncé?

Le très hon. M. Trudeau: Ma foi, monsieur l'Orateur, le nom d'un tel organisme ne nous obsède pas. Nous croyons que le ministre aborde le problème de façon très satisfaisante. Il ne dirige pas encore de ministère, mais il s'occupe, bien sûr d'organismes de soutien, comme la Société centrale d'hypothèques et de logement. Nous examinerons prochainement s'il est nécessaire d'apporter d'autres modifications de structure.

LA STRUCTURE DU CONSEIL CONSULTATIF— LA BAISSÉ DES MISES EN CHANTIER

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre comptable du logement. En constituant ce nouveau conseil urbain sur le logement, le ministre se propose-t-il de lui donner une

structure différente de celle proposée par l'ancien premier ministre, M. Pearson, qui déclarait en décembre 1967 qu'un tel conseil ne serait qu'un organisme consultatif chargé de faire des évaluations et des études sur le logement? Songe-t-on à doter ce conseil d'une structure différente, qui lui permettrait de régir les politiques sur le logement, les questions financières, et le reste?

L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je crois que certains propos tenus au cours de la période des questions laissent entrevoir quelques-unes de mes idées là-dessus. Évidemment elles n'expriment que mes idées propres. Ce serait à nous d'entamer la consultation sur ce point même, c'est-à-dire sur la structure optimale en vue de l'objectif qui paraît nous être commun. C'est dans cette perspective que je voudrais connaître l'avis des ministres provinciaux intéressés.

M. Gilbert: Puis-je poser une question supplémentaire au ministre chargé du logement, monsieur l'Orateur. Les mises en chantier ont fléchi, depuis 5 mois, et jusqu'à 50.1 p. 100 dans les centres urbains. Le ministre va-t-il faire une déclaration à l'appel des motions pour définir l'attitude du gouvernement et ses projets pour régler la crise actuelle du logement?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je penserai à cette déclaration. Je m'inquiète moi-même du peu de mises en chantier en mai. Il serait sage de nous arrêter sur les chiffres de mai en particulier; ils sont baissés surtout à cause de quelques grèves regrettables du bâtiment. Pour des raisons valables et légitimes une ou deux provinces n'ont pas encore réussi à affecter aux logements sociaux les fonds qu'on leur a accordés. Cette situation toutefois est purement temporaire. Cela ne compense pas la baisse alarmante des mises en chantier en mai. Je consulte mes collègues et si l'on trouve une autre solution à ce problème je serai heureux de la faire connaître à la Chambre.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. En raison du changement évident d'attitude du gouvernement à l'endroit de la participation directe des représentants des municipalités urbaines, le député de Trinity (M. Hellyer) est-il maintenant bienvenu au bureau du Conseil privé?

Des voix: Oh, oh!